



VILLE D'UGINE (SAVOIE) DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2025

Conseillers municipaux : <i>En exercice :</i> 29 <i>Présents :</i> 24 <i>Représentés :</i> 03 <i>Suffrage exprimé :</i> 27	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHL.
Date de la convocation : Le 10 juin 2025	
Publication site internet : Le 17 septembre 2025	Etaient représentés : M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.

Délibération n°05 – DE.2025-064

Révision tarifs de la Cuisine Centrale à compter du 1^{er} septembre 2025 – Prestation restaurants scolaires, accueils de loisirs et multi-accueils

Rapporteur : M. Michel CHEVALLIER

Les tarifs pour les prestations de la cuisine centrale délivrées auprès des restaurants scolaires, accueils de loisirs et multi-accueils sont adoptés au 1^{er} septembre de chaque année.

Il convient donc de fixer les tarifs qui seront appliqués au 1^{er} septembre 2025 :

	Tarifs appliqués au 1^{er} septembre 2024	Tarifs appliqués au 1^{er} septembre 2025
	HT	HT
Restauration scolaire, accueils de loisirs, multi accueils		
Repas enfant maternelle / primaire	5,24 €	5,35 €
Repas enfant servi multi accueil	3,57 €	3,65 €
Goûter enfant	1,28 €	1,30 €
Livraison repas hors territoire communal		
Frais de livraison - repas Val d'Arly	1,00 €	1,00 €

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les tarifs sur le budget annexe de la Cuisine Centrale comme définis ci-dessus au 1^{er} septembre 2025.

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250616-20250616_DE05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025
Publication : 26/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

